

**DECLARATION DES VICE-PRESIDENTS DES REGIONS CENTRE VAL DE LOIRE,  
BASSE-NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE**

La publication du rapport Duron confirme les craintes que nous avons soulevées lors d'un point presse le 30 mars dernier. Ce rapport s'inscrit dans le dogme libéral dans lequel le Gouvernement est retranché : réduire la dépense publique utile socialement et écologiquement, refuser la prise en charge de la dette du ferroviaire dont l'Etat a la responsabilité, s'engager dans une fuite en avant dans la mise en concurrence du ferroviaire, dans le transfert vers la route avec la loi Macron.

Nos trois Régions, qui travaillent de concert pour améliorer le service public de transport régional de voyageurs sur la ligne Caen-Le Mans-Tours, ne peuvent accepter la proposition issue des travaux de la commission Duron : le transfert de la desserte nationale aux Régions et la substitution par autocar.

Cette proposition est inacceptable et absurde : elle remet en cause le principe de l'égalité d'accès à la mobilité, elle va aggraver les inégalités entre les territoires, elle va à l'encontre du développement des transports collectifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique et préserver notre planète. C'est un désengagement supplémentaire insupportable de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales que sont les Régions.

Nous demandons, à la veille de la tenue à Paris de la prochaine conférence sur le climat, que les transports collectifs soient une priorité nationale permettant de hisser la France au niveau des enjeux de notre siècle. Nous demandons une réforme du financement du système ferroviaire donnant les moyens aux Régions et à l'entreprise publique SNCF de développer un service public à la hauteur des attentes et des besoins des populations.

De la même manière, la proposition du rapport Duron de lancer un nouvel appel d'offres pour le remplacement des Trains d'Equilibre du Territoire est inacceptable. 2 marchés sont ouverts chez Alstom et Bombardier, ils ont été conçus aussi pour les Intercités. Ils permettent de réduire les coûts d'achats pour les Régions et l'Etat, d'assurer le plan de charge et donc l'emploi industriel pour ces deux entreprises et pour leurs sous-traitants, et donc de préserver les emplois menacés dans la filière ferroviaire basée en France, faute de commandes.

Il encoore temps d'infléchir ces orientations dans le sens de l'intérêt général, de celui des populations et des territoires. Nous sommes déterminés à agir avec les citoyens, les usagers, les élus, les associations d'usagers, les organisations syndicales de cheminots pour cette nouvelle bataille du rail.

La manifestation nationale du 13 juin 2015 à Guéret pour le service public sera une étape pour affirmer la nécessité d'une politique publique ambitieuse répondant aux besoins des populations et permettant un aménagement et un développement durable de nos territoires.

**Jean-Michel BODIN**

**Vice-Président délégué  
aux Transports, Infrastructures,  
Circulations douces, Intermodalités**

**Région Centre-Val de Loire**

**Pierre MOURARET**

**Vice-Président chargé  
des Transports  
Région Basse-Normandie**

**Gilles BONTEMPS**

**Vice-Président chargé  
des Infrastructures, Transports  
et Déplacements**

**Région Pays de la Loire**